

DULUX^{MD} PRO SPRAY MASTER^{MD} PEINTURE INTÉRIEURE À BASE D'EAU- RETOMBÉES SÈCHES 10130A

Fiche technique



Produit à base d'eau, fini semi-brillant

Spécifications techniques (21 °C (70 °F))

Solides par volume :	27,0 % (± 2 %)
Solides en poids :	39,9 % (± 2 %)

Composés organiques volatils (COV)*

Selon ASTM D3960-05 :	< 50 g/L
Réglementation canadienne :	< 400 g/L

Couleur

10130A Blanc Peut être teinté*

* Les colorants ajoutés à ce produit peuvent augmenter le niveau de COV de manière significative en fonction de la couleur choisie.

Niveau de lustre Fini semi-brillant

- Brillance à 60° : 25 - 50 %
- Lustre à 85° : Non disponible

Couverture pratique

Approximativement 19 m² (200 pi²) par 3,78 litres

Ces valeurs de superficie couverte ne tiennent pas compte des pertes occasionnées par l'irrégularité et la porosité des surfaces, ni des pertes de produit liées à la méthode d'application ou au mélange.

Type de résine

Latex acrylique

Viscosité* Prêt à utiliser (82 à 92 unités Krebs)

Spécification de fabrication, la viscosité de travail peut varier.

Inflammabilité Ininflammable et Incombustible
Point d'éclair* Au delà de 93 °C (199,4 °F)

Épaisseurs requises du film	Mouillé :	203 µm
		8 mils
	• Sec :	50 µm
		2 mils

Temps de séchage* à 77 °F / 25 °C – 50 % HR

Sec au toucher :	30 minutes
Recouvrir :	4 heures
Avant de nettoyer :	30 jours

Doubler le temps de séchage, si le taux d'humidité est supérieur 50 %.

IMPORTANT : Les pièces fermées doivent être bien ventilées afin de prévenir l'accumulation d'humidité pendant l'application, ce qui pourrait nuire au temps de séchage, à l'adhérence et aux propriétés d'assèchement des retombées. *Les temps de séchage indiqués peuvent varier selon l'humidité, la température, l'épaisseur, la couleur et la circulation de l'air.*

* Source des données techniques: 10130A

Avant l'utilisation, lire et suivre les instructions et avertissements de l'étiquette et de la fiche de données de sécurité. Voir les autres mises en garde sur la dernière page.

GARANTIE : Le fabricant garantit (i) que le produit est libre de tous droits, (ii) que le produit sera conforme aux caractéristiques techniques énoncées par le fabricant pendant toute sa durée de conservation, à condition que le produit ait été entreposé et utilisé en stricte conformité avec les instructions d'utilisation et d'entreposage du fabricant telles qu'elles sont énoncées dans les fiches techniques du produit et/ou sur le site web du produit et (iii) que le produit sera livré libre de toute revendication légitime de tiers pour violation d'un brevet américain ou canadien couvrant le produit. CELLES-CI SONT LES SEULES GARANTIES OFFERTES PAR LE FABRICANT ET TOUTES LES AUTRES GARANTIES EXPRESSES OU IMPLICITES, EN VERTU DE LA LOI OU DÉCOULANT DE TOUTE AUTRE MANIÈRE DU DROIT, DÉCOULANT D'UNE PRATIQUE COMMERCIALE OU D'USAGE, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, TOUTE AUTRE GARANTIE D'ADÉQUATION À UN USAGE OU À UNE FIN PARTICULIÈRE, SONT EXCLUES PAR LE FABRICANT. SI UN PRODUIT N'EST PAS CONFORME AUX GARANTIES DÉCRITES DANS LA PRÉSENTE GARANTIE, L'OBLIGATION EXCLUSIVE DU FABRICANT ET LE RECOURS EXCLUSIF DE L'ACHETEUR SE LIMITERONT AU REMPLACEMENT OU AU REMBOURSEMENT DU PRODUIT NON CONFORME, AUX FRAIS DU FABRICANT. Le fabricant ne sera pas responsable des coûts, y compris la main-d'œuvre, liés au retrait ou à la réapplication d'un produit. Toute réclamation au titre de la présente garantie doit être adressée par écrit par l'acheteur au fabricant dans les cinq (5) jours suivant la découverte par l'acheteur du défaut faisant l'objet de la réclamation, mais en aucun cas après l'expiration de la durée de conservation applicable du produit ou un an à compter de la date de livraison du produit à l'acheteur, selon la première éventualité. EN AUCUN CAS LE FABRICANT NE SERA RESPONSABLE, EN VERTU D'UNE THÉORIE DE RECOURS, DE TOUT DOMMAGE INDIRECT, SPÉCIAL, ACCESSOIRE OU CONSÉCUTIF LIÉ DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT À L'UTILISATION DU PRODUIT, DÉCOULANT DE CETTE UTILISATION OU RÉSULTANT DE CELLE-CI.

Février 2026

Description du produit

Dulux^{MD} PRO Spray Master à base d'eau pour l'intérieur est un produit de première qualité, à faible teneur en COV et à séchage rapide, offrant un fini semi-brillant. Conçue pour les plafonds et les surfaces en hauteur, cette peinture à faible odeur présente une excellente adhérence sur divers substrats et offre une très bonne résistance à la rouille instantanée.

Avantages

- Bonne résistance à la corrosion et à la rouille instantanée
- Pouvoir cachant et taux d'étalement élevé: Cache les imperfections de la surface.
- Retombées sèches en 3 m (10 pieds): Limite l'utilisation de matériaux pour masquer et réduit le nettoyage.
- Excellente adhérence: Élimine la concentration sur les surfaces.
- Tolère l'excès de produit: Résiste à la formation de cratères.
- Excellente résistance à la rouille instantanée: Minimise les imperfections de surface.
- Autoapprêtant sur une variété de substrats: Exécution plus rapide du travail et réduit la tâche.
- Sèche rapidement.
- La poussière de pulvérisation peut être enlevée à l'aide d'un balai ou d'un aspirateur dans les 4 heures qui suivent l'application.

Utilisations prévues

- Travaux neufs et d'entretien.
- Plafonds intérieurs et platelages de toit dans les usines et établissements où les plafonds sont à une hauteur d'au moins 10 pieds.
- Surfaces en bon état et convenablement préparées : Métaux galvanisés exempts de rouille et surfaces déjà peintes.
- Surfaces en bon état et convenablement apprêtées : Métaux ferreux exempts de rouille, béton, maçonnerie, bois, gypse, etc.
- Recommandé pour usage dans les zones non exposées aux produits chimiques ou à leurs vapeurs.

Homologations

- MPI^{MD}—Catégorie #226, Retombées sèches, Latex, Semilustre (MPI Niveau de "Gloss" 5).
- Contributes toward satisfying LEED® v4 EQ credits due to low VOC.

PRÉPARATION DE LA SURFACE

Les surfaces à couvrir doivent être sèches, propres, saines et exemptes de toute contamination y compris de peinture cloquée et écaillée, de saletés, de graisse, d'huile, de cire, d'agents de durcissement du béton et de produits de démoulage, de farinage, d'efflorescence, de moisissures, de rouille, de particules de produit et de poussière. Enlever la peinture écaillée, le farinage et l'efflorescence avec une brosse métallique, en grattant, en ponçant ou avec un lavage sous pression. Appliquer de la pâte de colmatage dans toutes les perforations de clous et calfeutrer toutes les craquelures et les joints ouverts. Poncer toutes les surfaces brillantes, brutes et retouchées. Adoucir tous les bords bruts des surfaces saines par ponçage. **Appliquer une couche d'apprêt approprié sur tous les substrats nus et poreux.** En cas de doute sur la pertinence du substrat à peindre, faire un essai en testant la performance d'adhérence du produit.

Plâtre, cloisons sèches, béton, stuc ou maçonnerie non peints : Le plâtre ou le béton neuf doit durcir au moins 30 jours et être complètement sec avant toute application de peinture. Apprêter la surface avec un apprêt résistant aux alcalis.

Métal ferreux : La surface doit être nettoyée à fond pour éliminer toute la poussière, la rouille et les contaminants de surface, puis apprêtée.

Acier galvanisé : Il faut faire attention lors du choix des revêtements pour utiliser sur toutes les surfaces en métal galvanisé. Ces substrats peuvent avoir un stabilisateur appliqué en usine, qui est utilisé pour empêcher la rouille blanche pendant l'entreposage et la livraison. De tels stabilisateurs doivent être éliminés par sablage à la brosse (brush blasting), ponçage ou traitement chimique avant de peindre.

Aluminium : Ce substrat peut présenter des problèmes potentiels d'adhérence. Les couches de finition doivent être appliquées localement, elles doivent pouvoir durcir toute la nuit, puis l'adhérence doit être évaluée le lendemain. Si l'adhérence est bonne, l'application peut se poursuivre.

Platelage en métal pré-apprêté : Ce substrat peut présenter des problèmes potentiels d'adhérence. Les couches de finition doivent être appliquées localement, elles doivent pouvoir durcir toute la nuit, puis l'adhérence doit être évaluée le lendemain. Si l'adhérence est bonne, l'application peut se poursuivre.

Surfaces non peintes de bois : Poncer en douceur. Essuyer les résidus de ponçage. Sceller tous les noeuds et les veines de sève avec de la gomme laque. Apprêter l'ensemble de la surface avec l'apprêt approprié.

PRÉCAUTION : Le ponçage à sec peut générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Porter un équipement de protection respiratoire adéquat. **AVERTISSEMENT!** Le grattage, le sablage ou l'enlèvement de la vieille peinture risque de dégager des poussières de plomb. **LE PLOMB EST TOXIQUE.** Communiquer avec un bureau régional de Santé Canada pour plus d'informations.

Application

Brasser à fond. Ne pas diluer. Appliquer à l'aide d'un équipement de pulvérisation sans air. Utiliser une buse de taille 0,38 à 0,53 mm (0,015 à 0,021 po) et une pression située entre 1500 à 2000 lb/po². Lorsque plusieurs contenants de la même couleur sont utilisés, les mélanger ensemble pour s'assurer de l'uniformité de la couleur. *Les recommandations de pulvérisation peuvent varier selon le fabricant de l'équipement. *L'équipement de pulvérisation doit être manié avec soin et conformément aux recommandations du fabricant. L'injection sous pression de revêtement dans la peau par un pulvérisateur sans air peut causer des blessures graves.*

Conditions d'application

Appliquer uniquement si les températures de l'air, du produit et de la surface se situent entre 10 °C (50 °F) et 32 °C (90 °F). Les températures de l'air et de la surface doivent rester entre 10 °C (50 °F) et 32 °C (90 °F) pendant les 48 heures suivant l'application. Utiliser en présence d'une bonne ventilation. La pulvérisation des retombées sèches peut nécessiter plus de 3 m (10 pi) lorsque la température du produit ou de l'air est en dessous de 21 °C (70 °F) ou lorsque l'humidité de l'air est située au-dessus de 50 %.

Nettoyage

Enlever le plus de produit possible et nettoyer les mains et les outils immédiatement à l'eau tiède savonneuse. Essuyer tout déversement à l'aide d'un linge humide.

INDUSTRIES CANADIENNES
1550 rue Ampère, Bureau 500
Boucherville (Québec), J4B 7L4

Cette fiche technique, n° 10130A remplace toutes les versions antérieures.

SYSTÈMES RECOMMANDÉS

Deux couches de finition sont recommandées sur toutes les surfaces pour une meilleure durabilité et apparence.

Surfaces déjà peintes et en bon état :

Peinture au latex

- Aucun apprêt requis. *Dulux Pro SPRAY MASTER 10130A*

Peintures à l'alkyde

- *Dulux Gripper 60000* ou *Dulux X-pert 23010* – une couche sur toute la surface ou *Dulux Pro SPRAY MASTER 10130A* Auto-apprêtant.
- *Dulux Pro SPRAY MASTER 10130A*

Surfaces neuves ou réparées:

Gypses, composé de remplissage durci et sec, plâtre neuf et sec :

- *Dulux X-Perf 11000* – une couche sur toute la surface ou *Dulux Pro SPRAY MASTER 10130A* Auto-apprêtant.
- *Dulux Pro SPRAY MASTER 10130A*

Obturbateur pour blocs : béton, maçonnerie ou blocs de maçonnerie :

- *Dulux X-Perf 36250*
- *Dulux Pro SPRAY MASTER 10130A*

Béton, stuc, maçonnerie ou blocs de maçonnerie :

- *Dulux X-Perf 11000* – une couche sur toute la surface ou *Dulux Pro SPRAY MASTER 10130A* Auto-apprêtant.
- *Dulux Pro SPRAY MASTER 10130A*

Métaux ferreux :

- *Dulux Metalclad 218490* – une couche sur toute la surface
- *Dulux Pro SPRAY MASTER 10130A*

Métaux non ferreux, acier galvanisé, aluminium, ou platelage métallique pré-apprêté:

- *Dulux Pro SPRAY MASTER 10130A* Auto-apprêtant.
- *Dulux Pro SPRAY MASTER 10130A*

Bois :

- *Gripper de Dulux 60000* – une couche sur toute la surface
- *Dulux Pro SPRAY MASTER 10130A*

Entreposage et transport

Garder ce produit au sec et au frais. **PROTÉGER CONTRE LE GEL.**

Élimination

Consulter votre municipalité afin de vous débarrasser adéquatement des résidus conformément aux législations et au respect de l'environnement. Ne pas vider dans un drain ou un égout pluvial.

Mesures de sécurité

Avant l'utilisation, lire et suivre les instructions et avertissements de l'étiquette et de la fiche de données de sécurité.

POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT.

Conservé hors de la portée des enfants.

Consulter la fiche de données de sécurité.

Les informations pour la FDS, les déversements et les urgences sont disponibles en téléphonant au 1 833 477-1553.

Pour usage professionnel uniquement NON CONÇU OU ÉTIQUETÉ POUR UTILISATION PAR LE CONSOMMATEUR.

Pour des renseignements sur les produits, composer : 1 800 387-3663

www.dulux.ca